

HORS-SÉRIE

NOUVELLES TECHNOLOGIES :**DES HORIZONS ÉLARGIS****POUR LE JURISTE ?****48^e COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DROIT & COMMERCE**

22 et 23 mars 2024 - Deauville

**DROIT &
COMMERCE**



“ Le droit du numérique entre à la collection Domat ”

Disponible
sur



www.lgdj.fr

Gazette du Palais

Édité par Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :
Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Fink
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2024
- Prix TTC au n° : 20 €
- Abonnement France (un an) :
Journal seul : 591,16 € TTC
Recueils + table seuls : 576,87 € TTC
Journal, recueil + table : 795,36 €
Abonnement feuilletable numérique : 254,23 € TTC
- Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 669 €
Journal, recueil + table : 892 €
Abonnement feuilletable numérique : 249 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,
53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres
recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),
issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 1 143 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

NOUVELLES TECHNOLOGIES : DES HORIZONS
ÉLARGIS POUR LE JURISTE ?48^e colloque de l'association Droit & Commerce

Interventions

- GPL464v5 ■ Propos d'ouverture
par Vincent VIGNEAU 2
- GPL464t1 ■ Allocution de bienvenue
par Antoine DIESBECQ 5
- GPL464v2 ■ Rapport introductif
par Bruno DONDERO 7
- GPL464w7 ■ L'impact des nouvelles technologies sur l'action publique
par Pierre MOSCOVICI 15
- GPL464w4 ■ L'avocat, la justice et l'intelligence artificielle
par Christiane FÉRAL-SCHUHL 19
- GPL464u7 ■ Nouvelles technologies et création intellectuelle
par Fabrizio PAPA TECHERA 22
- GPL464t0 ■ Maîtriser les nouvelles technologies et leurs évolutions :
le rôle de l'enseignement
par Fabien GIRARD 25
- GPL464t4 ■ La dématérialisation du procès : de la communication
par voie électronique à la cyberprocédure civile
par Corinne BLÉRY 31
- GPL464w2 ■ L'influence du volume du chiffre d'affaires sur les décisions
dans le contentieux de la rupture brutale de relations commerciales
établies
par Jacques LÉVY VÉHEL 36
- GPL464v1 ■ Le règlement sur les services numériques (DSA) :
quand la liberté d'expression en ligne rencontre le droit
de la compliance
par Emmanuel NETTER 39
- GPL464v4 ■ La sécurisation des paiements
par José MORATA 42
- GPL464u8 ■ Transparence sur l'utilisation des nouvelles technologies
– connaître les instruments utilisés
par Agnès PINIOT 45
- GPL464t3 ■ Propos conclusifs
par Pierre-Yves GAUTIER 50